

Séance d'information

*« Élections étudiantes à
l'ULB : enjeux d'un scrutin »*

Jonathan Walravens
Laurent Thomas

Objectif

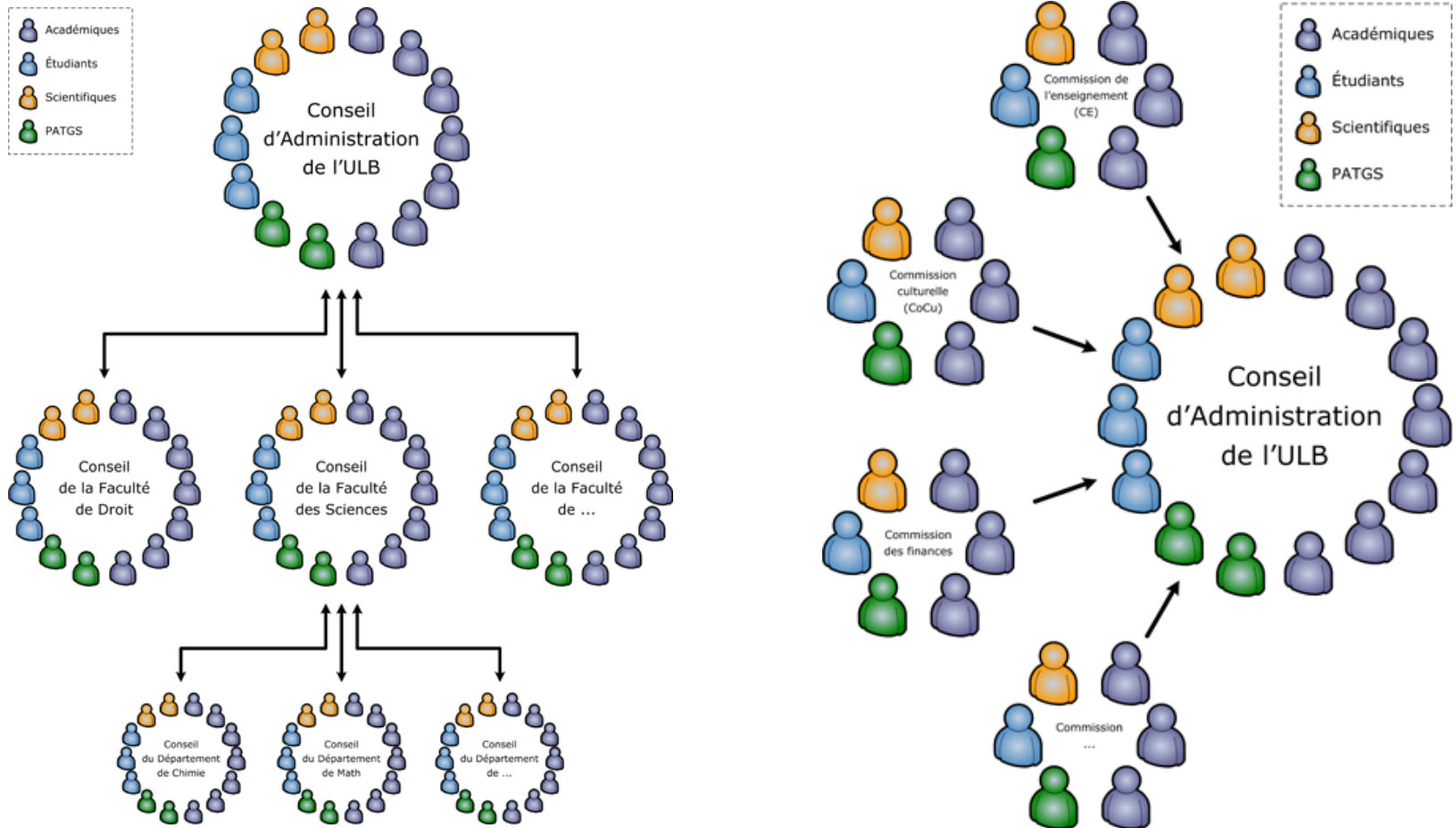
- Expliquer le processus des prises de décision à l'ULB.
- Donner toutes les informations pratiques concernant les élections de décembre.
- Montrer, via des exemples concrets, l'importance d'avoir des délégués étudiants à tous les niveaux de «pouvoir».
- Informer l'ensemble des étudiants sur l'actualité de l'ULB.
- Susciter des vocations.

I. Fonctionnement de l'ULB

ULB + Hôpital Erasme =

- une entreprise privée subventionnée par l'état.
- gérée par un conseil d'administration (CA), organe souverain.
- Ce CA délègue certaines compétences aux facultés et départements.
- Par décret, les étudiants doivent avoir au moins 20% des voix dans tous les organes décisionnels.

Organes décisionnels de l'ULB



Les autorités...

... de l'ULB :



Philippe Vincke,
Recteur
(affaires académiques)



Jean-Louis Vanherweghem,
Président du CA
(directeur de l'administration)

... de la Faculté :



Martine Labbé,
Doyenne de la Faculté des
Sciences

Les moyens des étudiants administrateurs

Les étudiants au Conseil d'Administration peuvent former une (ou éventuellement deux) «Organisation Représentative Locale» (ORL). Cela leur permet de recevoir :

- des moyens financiers : 60 000 €/an,
- des locaux (au dessus des PUB),
- des permanents (employés par l'ULB)

L'actuelle ORL est le BEA et regroupe les étudiants administrateurs de cinq facultés (SOCO, Philo, Droit, Médecine, Psycho).

II. Quelques dossiers traités au CA

- A. Financement des universités
- B. Budget
- C. Projets immobiliers
- D. Erasme (+ Fondation 9)
- E. Crédits facultaires
- F. Pot commun : Engagement des profs
- G. Promotion de la réussite
- H. Aides sociales
- I. Sans papiers

A. Financement des universités

Sous financement criant de l'enseignement supérieur :

- Manque de profs, d'assistants, particulièrement en sciences humaines.
- Locaux vétustes, chers à rénover.
- La population étudiante augmente, pas les subventions publiques.
- Principe de l'enveloppe fermée. Les universités sont financées en fonction du nombre relatif d'étudiants => Compétition.

B. Budget hors Hôpital (2008)

1. Recettes non affectées : 165 M€

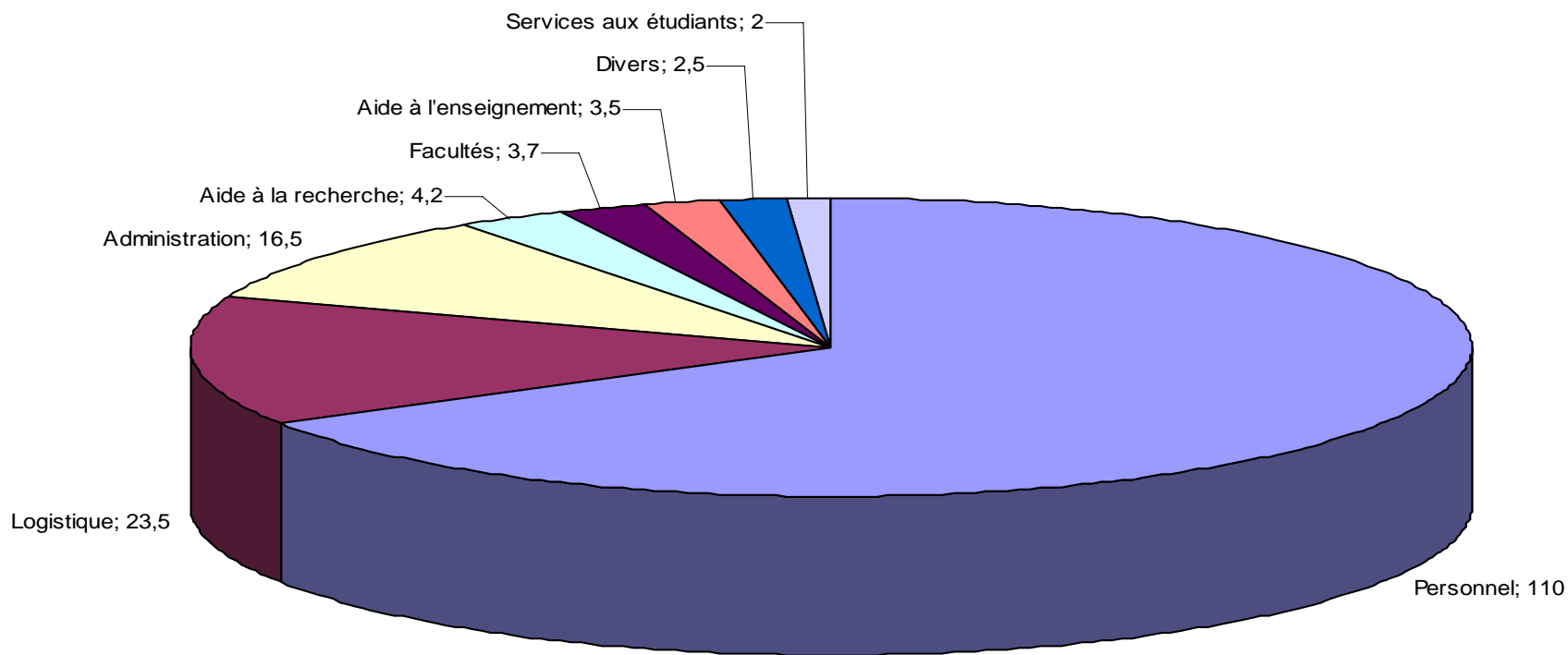
- Pouvoirs publics (Communauté Française, exonération de versements,...) : 143 M€
- Inscriptions : 12,5 M€
- Autres (prélèvements contrats recherche, revenus patrimoines, loyers, centrale d'achat,...) : 9,5 M€

2. Recettes affectées : 95,5 M€

- Contrats de recherche, mandats FNRS, FSR (chiffres 2007) : 91,5 M€
- Service Social Étudiant : 4 M€

Budget hors Hôpital 2008

Utilisation des recettes non affectées en 2008 (165 M€)



C. Projets immobiliers et dépenses des recettes de la vente de la Plaine (50 M€)

- Solbosch (à terme, pôle Sciences Humaines) : construction d'un auditoire de 900 places, d'un auditoire de 350 places, rénovation du Janson, du U.
- Plaine (à terme, pôle Sciences et Techniques) : construction d'un bâtiment afin de rapatrier en partie la Faculté des Sciences, les services électromécanique et informatique de Polytech.
- Érasme (à terme, pôle Santé)

C. Projets immobiliers et dépenses des recettes de la vente de la Plaine (50 M€) : (suite)

- Argent pour déménager Pharma et le gros de Polytech imprévu : espoir d'une opportunité dans le futur (Lotto ?).

D. Les finances de l'hôpital Érasme (1)

- L'hôpital et l'ULB possèdent des comptes séparés mais ne forment qu'une seule entité juridique.
- Emprunts à court terme de 102 M€ et à long terme de 79 M€.
- Incapacité de l'hôpital à rembourser les prochaines échéances.

D. Les finances de l'hôpital Érasme (2)

Proposition adoptée par le CA du 17 mars 2008

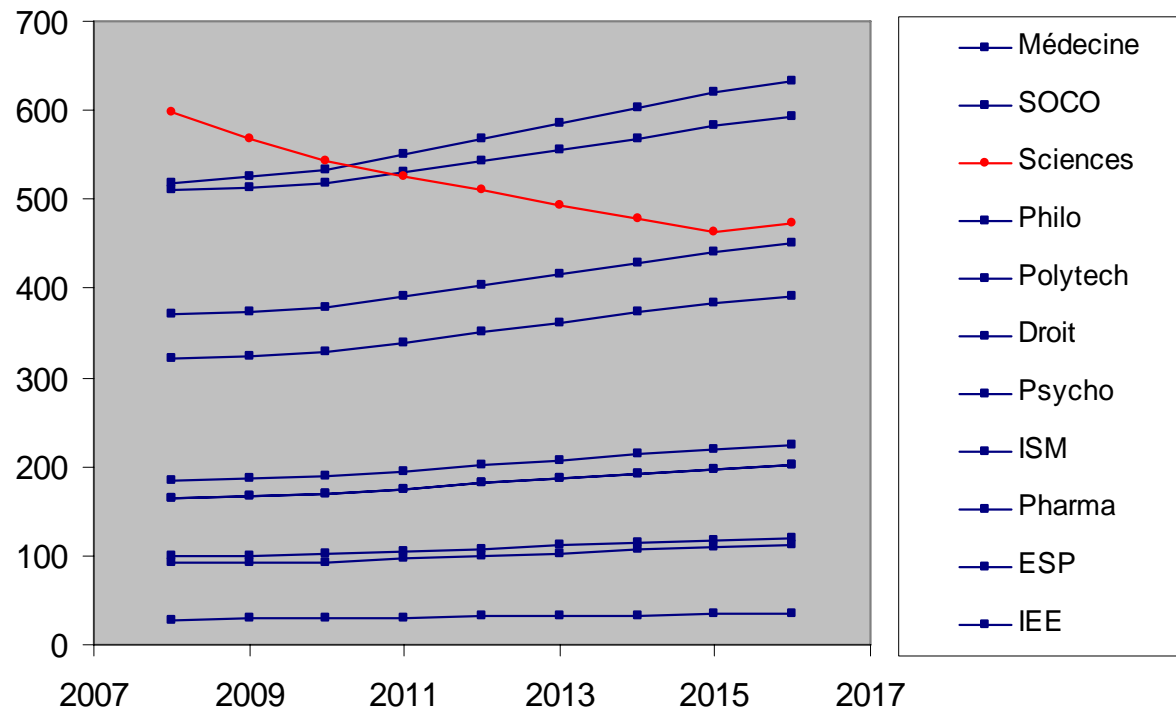
- Mise en gage par l'ULB des portefeuilles-titres de l'ULB.
- Mandat hypothécaire (estimé à 198 M€) sur les bâtiments de l'ULB non directement liés à la recherche ou à l'enseignement.
- Nouvel emprunt de 5 M€, report des échéances jusque 2010.
- Adoption d'un plan de redressement, sans en connaître le contenu.

Seule solution pour éviter la faillite de l'Université...

E. Crédits facultaires 2008 : nouvelle répartition

Répartition selon le nombre d'étudiants pondérés

- SOCO, Philo, Droit, Psycho : poids 1
- Sciences : poids 2
- Médecine, Polytech : poids 2 en BA, poids 3 en MA



F. Pot commun : engagement des profs

- Tous les postes de profs qui sont libérés (retraite,...) sont mis dans un « pot commun » interfacultaire et redistribués.
- Depuis des années, la fac des Sciences perd chaque fois des postes face à la pression des sciences humaines.

G. Promotion de la réussite

- Le taux d'échec en BAC est dramatique (pas seulement en BA1). Il avoisine les 90% dans certaines sections.
- Un plan de promotion de la réussite a été lancé, des fonds ont été débloqués.
- L'université virtuelle propose de nombreux exercices de remises à niveau.
- Il reste encore de nombreuses choses à faire (ouverture des salles d'étude plus tard, le dimanche, ...)

Le feedback étudiant est indispensable !

H. Aides sociales

- L'éventuelle suppression du minerval intermédiaire revient souvent sur la table.
- La commission des affaires sociales (paritaire étudiants/autres corps) possède un budget de plusieurs millions d'euros.
- Tous les étudiants bénéficient de la CASE (via notamment les réductions de prix aux restaurants).

I. Sans Papiers

- Occupation durant plusieurs mois du Hall des Sports par des centaines de sans papiers.
- Manifestation organisée par la Communauté Universitaire.
- Soutien du CA à la cause des sans papiers et appel à l'application des accords de gouvernement.
- Les Sans Papiers ont partiellement obtenu gain de cause.

III. Quelques dossiers traités au CF

- A. Avis pédagogiques.
- B. Plan Langues.
- C. Mobilité en faculté des Sciences.

A. Avis pédagogiques

Les précédentes délégations ont enfin obtenu des prises d'avis pédagogiques régulières.

- Tous les profs sont concernés, chaque année.
- Tout est informatisé et anonyme.
- Une commission paritaire se charge du dépouillement de ces avis.
- Un avis pédagogique négatif a un réel impact.

Mais... trop peu d'étudiants les remplissent...

B. Plan Langues

Des études scientifiques nécessitent une connaissance de l'anglais. La faculté a donc souscrit au « Plan Langues » de l'université. Mais :

- Ces cours ne sont pas adaptés et le sentiment global semble négatif.
- Toutes les sections n'ont pas les mêmes attentes d'un cours d'anglais.

C. Mobilité

Afin d'inciter les étudiants à « voir ailleurs », la faculté a imposé un minimum de 15 ects hors ULB en Master.

- Aucun financement n'est prévu pour cette mobilité.
- L'organisation est inexistante.
- En conséquence, les étudiants prennent des cours à la VUB (grand dépaysement) ou perdent des heures en train en allant à Louvain, Mons,...

IV. Au niveau des départements

- Plans stratégiques départementaux.
- Réforme des programmes.
- Problèmes locaux.

V. Élections étudiantes

Les mardis 8 et 9 décembre 2009, nous élirons :

- Les représentants étudiants au CA.
Chaque faculté élit un triplet (1 effectif + 2 suppléants).
- Les représentants étudiants au CF.
7 postes sont à pourvoir (+ 14 suppléants).

N.B. :

- les mandats sont de deux ans !
- les bio-ingénieurs votent en fac des Sciences.

D'un point de vue administratif :

- Le dépôt des candidatures (CA et CF) se fait du 16 au 19 novembre 2009.
- Pour le CA, il faut récolter 50 signatures d'électeurs.
- Pour le CF, il faut présenter une liste complète (au moins 7 effectifs).
- Pour que les élections soient validées, il faut atteindre un quorum de participation : 25% de participation.

Le BES est membre de l'Association des Bureaux Etudiants :

- Objectif : présenter une liste au CA dans chaque faculté.
- Insister sur le caractère pluraliste de la délégation étudiante.
- Se focaliser sur les problèmes étudiants.
- Grouper bureaux étudiants et étudiants administrateurs dans une même structure afin de faciliter la communication entre les délégations facultaires et les EA.

Delegation needs you !

Actuellement, il manque pléthore de candidats pour les élections.

- Le CA demande un investissement certain (plusieurs heures par semaine).
- Le CF et les départements sont moins prenants. Il est cependant nécessaire d'être présent aux réunions (une par mois) et de porter les dossiers.
- Le vote aux élections est moralement obligatoire et prend 5 minutes.